

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 1154

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 6**

Supprimer l'alinéa 73.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Compte tenu des compensations déjà prévues par le Gouvernement, l'article 6 relatif à la suppression de 18 taxes à faible rendement ne prévoit pas de gage dans sa rédaction initiale.

Un gage a été ajouté par amendement parlementaire, lors de la première lecture à l'Assemblée nationale et conservé au Sénat.

Le présent amendement prévoit donc de supprimer l'alinéa 73 de l'article 6 correspondant au gage.